Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260423-2026_0017-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 23 AVRIL 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie

Date de convocation du Conseil Municipal	17 avril 2026
Date d'affichage de la convocation	17 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Fabien ROUILLÉ
Karen LECHEVESTRIER	Sandrine VITRE	Laëtitia CHIFFAIN
Johann CADIEU	Emmanuelle DUVAL	Amélie BERKI

FINANCES LOCALES

2026-017 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Madame la Maire expose les résultats des comptes administratifs 2025 et soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'affectation des résultats sur l'exercice 2026, selon la répartition suivante :

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement : + 279 262,31 €

- Report de 227 432,61 € au compte n°002 – recettes de fonctionnement
  - *(soit 279 262,31 € – 50 000 € – 1 829,40 € [déficit du CCAS])*
- Report de 50 000,00 € au compte n°1068 – excédent de fonctionnement capitalisé

Investissement : + 55 608,47 €

- Report intégral au compte n°001 – recettes d'investissement

---

BUDGET CCAS

Fonctionnement : – 1 829,40 €

- Déduction intégrale de l'excédent de fonctionnement du budget de la Commune

---

BUDGET LES FORGES

Fonctionnement : + 60 528,52 €

- Report au compte n°002 – recettes de fonctionnement
-

Investissement : + 3 000,00 €

- Report au compte n°001 – recettes d'investissement

Sur la base des comptes financiers uniques 2025, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE à l'unanimité** d'adopter l'affectation des résultats telle que présentée ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Dominique ROLLAND

Pour extrait conforme,
Mme la Maire, Lydie MÉAL